

# POSTULAT

**Auteur** UDC, par Kevin Follonier (suppl.), Michel Sforza (suppl.), Damien Raboud (suppl.), et Jérôme Desmeules  
**Objet** L'habit ne fait pas l'élève  
**Date** 12.09.2018  
**Numéro** 3.0415

---

C'est bien connu, la jeunesse a toujours eu besoin de s'affirmer. Ce besoin pousse parfois nos chers écoliers valaisans à se vêtir de tenues dont la signification va au-delà des règles de bienséance élémentaires et crée bien souvent un clivage important et une catégorisation parfois malsaine.

Je ne citerais ici quelques exemples bien connus de tous: pulls à slogans sectaires, sexuels ou raciste, mini jupes ou mini-mini short, décolletés plongeants et pantalons dont la ceinture arrive à mi-cuisses.

Ce système de caste à l'occidental grève le budget des familles de manière conséquente. En effet, le bien-être des enfants et leurs conditions sociales à l'école passe malheureusement par une surenchère de marque et autre produits « essentiels » à leur survie en milieu scolaire. A l'heure actuelle, de plus en plus d'enseignants soulèvent ce problème de société qui influence de manière négative leur travail. Car en plus de gérer des plans d'études de plus en plus pointus, ils sont les gardes-fous d'une jeunesse aveuglée par le clinquant de la publicité télévisuelle.

Au vue de l'impact grandissant de cette problématique de l'habillement, il apparaît vital de réagir et de proposer une harmonisation des vêtements à l'ensemble des établissements scolaires primaires et secondaires.

L'harmonisation des tenues scolaires, a plusieurs avantages qui sont notamment:

- une image plus positive des élèves entre eux et à l'extérieure,
- la mise en lumière de l'excellence des écoles valaisannes,
- une diminution conséquente des clivages et des jalousies,
- une amélioration des conditions de travail des enseignants,
- une baisse des différences sociales,
- un budget des familles qui n'est plus grevé par la marque à tout prix.

## **Conclusion**

Vu ce qui précède nous demandons au Conseil d'Etat d'introduire l'harmonisation des tenues vestimentaires des écoliers dans les établissements d'enseignement public.